

COMMUNE de SEYSSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSSES	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSSES
Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 21 Procurations : 3 Absents : 5 Votants : 24 Pour : 24	L'an deux mille dix-huit, le onze avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire. Date de la convocation : 3 avril 2018
PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANÉ, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Magali GRANDSIMON, Laurent VALLET, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Manuel SOLSONA. PROCURATIONS : Alain AUBERT à Alain PACE, Bruno BENOIST à Jérôme BOUTELOUP, Jennifer DURAND à Alain VIDAL. ABSENTS : Thierry LAZZAROTTO, Corinne CORDELIER, Maryvonne SALLES, Floréal PALAZON, Eva FLORES. Secrétaire de séance : Elisabeth DELEUIL	
N° 4508 OBJET : Demande de subvention Région – géothermie salle des fêtes	Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée que parmi les éléments du programme d'extension de la salle des fêtes, la commune a retenu une solution de production d'énergie géothermique basée sur la mise en place de sondes verticales alimentant un ensemble de ventilo-convecteurs à eau. Cette installation doit produire plus de 60 MW/h/an pour une puissance de 63 kW couvrant 100% des besoins. Le coût du volet thermique du projet représente environ 150.000 € HT frais d'étude compris. Monsieur Le Maire explique la mise en place par la Région d'une ligne de subventions au titre de l'aide régionale au développement des installations géothermiques intermédiaires. Monsieur Le Maire souhaite déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région au titre du système de chauffage par sondes verticales alimentant un ensemble de ventilo-convecteurs à eau destiné à la salle des fêtes communales. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, • Charge Monsieur le Maire de déposer auprès de la Région une demande de subvention au titre de la mise en place de sondes verticales géothermiques destinées à la production d'énergie nécessaire à l'alimentation de la salle des fêtes communale. • Autorise Monsieur Le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier
Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 13 AVR. 2018 Affiché le : 17 AVR. 2018	Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 12 avril 2018 Le Maire, Alain PACE